



REGLEMENT INTERIEUR - EXPOSANT

TARIFICATIONS / MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Le salon du livre est entièrement gratuit pour les exposants. Un **chèque de caution de 50 €** vous sera demandé afin de nous prémunir contre les exposants qui ne se présenteraient pas le jour de l'arrivée prévue.

Ce chèque sera restitué à l'exposant le **jour du festival en fin de journée.**

ASSURANCE :

Les barnums sont assurés par l'association du SIGUIVE par la compagnie GROUPAMA. Chaque exposant, à l'inscription, doit fournir son attestation d'assurance Responsabilité civile.

MODE DE PAIEMENT :

Par chèque bancaire à l'ordre de l'association du SIGUIVE

MONTAGE

Les organisateurs ainsi que les agents municipaux se chargeront du montage et démontage des barnums mis à disposition des exposants. Les tables et chaises seront prêtées par l'organisation.

Il est prévu **un mètre linéaire par exposant.** En cas de besoin supérieur, nous vous invitons à vous rapprocher des organisateurs en amont de la manifestation.

L'accueil des exposants et installation des stands sont prévus le **dimanche 17 juillet 2022 à partir de 7h30.**

Les organisateurs statuent en dernier ressort sur les admissions et la répartition des emplacements.

L'exposant s'engage à ce que son stand soit définitivement installé avant l'ouverture du festival au public prévue à 9h00 (**entrée gratuite**).

Aucune voiture ne sera autorisée dans le village (sauf pendant l'installation). Les voitures seront stationnées sur le parking à l'entrée du village.

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Le Festival du livre de Guillaumes se tiendra le **dimanche 17 juillet de 9h00 à 17h00** sans interruption.

DÉMONTAGE

Le démontage ne pourra s'effectuer qu'à la fin du festival à partir de 17h00.

L'exposant devra restituer le stand après l'avoir rendu entièrement libre de tout le matériel, marchandise, et autres biens quelconques pouvant lui appartenir. Les dégâts constatés lors du démontage des stands seront facturés à l'exposant.

NETTOYAGE DES STANDS

Le nettoyage des stands devra être fait par chaque exposant. Il est demandé que l'espace occupé par l'exposant soit propre et non détérioré à la fin de la manifestation.

RESPONSABILITÉ ET RECOURS

L'exposant renonce expressément à tout recours en responsabilité contre l'organisateur :

- en cas de vol ou tout acte criminel ou délictueux dont l'exposant pourrait être victime
- en cas de dégradation de toutes sortes causées par des tiers
- en cas de troubles apportés à la jouissance de l'exposant par la faute de ce tiers quel qu'en soit leur qualité

L'exposant s'engage à ne rien faire qui puisse apporter un trouble de jouissance aux autres occupants du site.

L'exposant s'engage à n'installer sur son stand aucun autre matériel que celui déclaré dans son dossier d'inscription, ou autre matériel pouvant être la cause de nuisances ou troubles quelconques.

SOUS LOCATION ET CESSION

L'exposant ne pourra sous-louer ou céder, en tout ou partie, le stand mis à disposition, ni substituer toute personne physique ou morale sur le stand mis à disposition, sous quelques formes que ce soit, ni concéder à quelques titres ou sous quelques modalités que ce soit, fut-ce à titre gratuit ou temporairement, l'usage du stand mis à disposition.



EXPLOITATION

En cas de litige, quant à la nature des objets exposés la structure organisatrice se réserve le droit d'annuler la participation de l'exposant

RESTAURATION

Un pot d'accueil vous sera proposé à partir de 8h00.

Des bouteilles d'eau seront distribuées aux exposants par la structure organisatrice.

Le déjeuner (sous forme de buffet : entrée/plat/dessert) de l'auteur sera pris en charge par l'association SIGUIVE. **Pour tout accompagnant, nous demandons une participation de 15 euros par personne à régler par chèque à l'association SIGUIVE.**

Ce règlement pourra être modifié pour tenir compte des contraintes sanitaires et réglementaires en vigueur au moment de l'évènement

- Je demande mon inscription au festival du livre édition 2022*
- Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et j'accepte sans restriction toutes les clauses et déclare renoncer à tout recours contre l'organisateur*

Fait en double exemplaire à :le

Nom du responsable du stand :

SIGNATURE ET CACHET DE
L'ÉDITEUR :

SIGNATURE ET CACHET DE
L'ORGANISATEUR :